

passé à un sujet si peu qualifié pour remplacer auprès de vous ce savant et vertueux prélat. Hélas ! Que nous sommes loin d'avoir les dispositions nécessaires pour remplir dignement les sublimes fonctions de l'apostolat ; et qu'il est à craindre que Dieu n'ait permis notre élévation que pour nous punir de nos innombrables péchés, et vous châtier vous-mêmes du mépris que vous auriez fait des grâces que vous avez reçues par le ministère de cet excellent pontife ! ”

La longue carrière épiscopale de Mgr Bourget va être marquée par les bonnes œuvres qu'il a fondées, par les bienfaits qu'il a répandus ; tous ces faits sont tellement gravés dans tous les cœurs qu'il nous suffira de les énoncer rapidement.

Le 4 août 1840, Mgr Bourget inaugura la retraite des prêtres pour se recueillir, prier et méditer en commun. La même année, suivant en cela les désirs de Mgr Lartigue, il créa un chapitre, dont l'installation eut lieu le 31 janvier suivant. Au mois de décembre 1841, à son retour de Rome et après avoir visité en France les communautés religieuses, il revint à Montréal accompagné des RR. PP. Oblats.

Au mois de janvier 1842, il établit le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse et érige canoniquement la société de tempérance.

C'est sur ses inspirations que Mme Gamelin fonda l'Asile de la Providence, qui fut érigé canoniquement le 29 mars 1844. Le 11 juin de la même année, il établit les Religieuses du Bon-Pasteur.

Dans une lettre pastorale de juin 1845, Sa Grandeur recommanda l'œuvre des pères Jésuites, dont il bénit le premier établissement en 1851, le 31 juillet.

Au retour de son second voyage à Rome, en 1847, il revient au Canada avec des prêtres de la Congrégation de Sainte-Croix, des clercs de Saint-Viateur et des religieuses Marianites de Sainte-Croix.

L'ardente charité de Mgr Bourget le fait pourvoir aux besoins des orphelins en les plaçant sous les soins des Dames de Charité.

En 1848, il fonda la société de Sainte-Blondine, la communauté des sœurs de la Miséricorde, un hospice pour les sourds-muets, qu'il érigea canoniquement le 30 août 1850 sous le nom de Hospice du Saint Enfant Jésus. En 1864, les sourdes-muettes étaient par ses soins placées sous les auspices des sœurs de la Providence.

Parmi les nombreux et remarquables mandements qu'a écrits Mgr Bourget, nous citerons celui du 28 mai 1852 que lui inspira son ardente et ancienne dévotion à l'Immaculée Conception ; il ordonna des prières pour que “ le privilège de l'Immaculée Conception de Marie soit bientôt proclamé par toute la terre comme dogme de la foi catholique. ”

Après le grand incendie de 1852, qui détruisit un des plus beaux quartiers de Montréal, la cathédrale et le palais épiscopal, Mgr Bourget se retira à l'hospice Saint-Joseph, où il résida jusqu'au 31 août 1855 ; il s'établit alors au palais du Mont Saint-Joseph.